

LA SAINTE ENTREPRISE

(1834)

pp. 321-326

Abréviations

AMJ, Corr : *Anne-Marie Javouhey – Correspondance*, 4 vol., Paris, Éditions du Cerf, 1994. Exemple d'abréviation pour un passage :

AMJ, Corr, t. 1, L. 1,1, p. 7. : tome 1, lettre 1, paragraphe 1, page 7.

Annales : *Annales historiques de la congrégation Saint-Joseph de Cluny par une Religieuse de la même Congrégation*, Solesmes, imprimerie Saint-Pierre, 1890. 796 pages.

ANOM : Archives nationales d'outre-mer.

KIEFFER ET DELAPLACE, 1 et 2. : PP. DELAPLACE R.P. et KIEFFER, *La vénérable Mère Anne-Marie Javouhey*, 2ème édition de l'ouvrage de DELAPLACE revue et refondue par le P. KIEFFER, Paris, 1915, tome 1, 454 pages, tome 2, 490 pages.

SJDC : Archives des sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

SJDC, MJJ : SJDC. 3A.M.m.Jo, Lettres de sr Marie-Joseph Javouhey. Les indications de pages sont celles d'un ouvrage où elles sont toutes tapées à la machine. Il est consultable sur place.

Page

Numéro de la séquence

Note

Saint-Affrique.

Ce projet est évoqué dès janvier 1834 dans une lettre datée de ce mois.

AMJ, *Corr*, t. 2, 273,1 p. 20, à Clotilde, 13 janvier 1834. Original, SJDC.

Anne-Marie Javouhey arriva dès mars.

AMJ, *Corr*, t. 2, L.282,1, p. 39, à Clotilde, 9 ou 10 mars 1834. Original, SJDC.

La communauté ne débuta vraiment qu'en juillet.

SJDC, MJJ, lettre 132, p. 110, de Marie-Joseph à Clotilde, 2 juillet 1834.

L'anecdote relative à la jeune femme qui serait partie si elle n'avait été mariée vient de la tradition orale de la congrégation. Je l'ai retenue au vu d'un témoignage, celui-là écrit, et cité par KIEFFER ET DELAPLACE, 2, p. 21-22, qui témoigne de la chaleureuse simplicité de ses relations avec les jeunes filles du pays.

321, 1

L'abbé Lafon partant pour Mana.

Archives de l'évêché de Rodez. Registre des prêtres du diocèse.

À Segonzac, le nom de Lafon est barré suivi du nom de son successeur: « Carrière Hilarion nommé le 8 janvier 1834 ».

321, 1

Le petit séminaire africain à l'épreuve.

Les décès.

Geneviève LECUIR-NEMO *Femmes et vocation missionnaire - Permanence des congrégations féminines au Sénégal de 1819 à 1960 : adaptation ou mutations ? Impact et insertion*, Lille, éd. Septentrion, 1997, deux volumes, 974 pages, tome 1, p. 162.

La douleur qui en résulte.

AMJ, *Corr*, t. 2, L.288,1, p. 39, à Clotilde, 2/4 juin 1834. Original, SJDC.

« que votre lettre ma fait de peignes parce que je vous en vois accable, oui la Croix, et toujours la Croix, il faut toujours dire du fond de votre cœur fiat, fiat, hélas, ce Serait en vain que nous nous regimberions Contre la main dun pere qui Sait ce quil fait dans linterêts du Salut de Ses enfans, oui ma fille Ils Sont au Ciel Ceux que nous pleurons ils portent nos vœux aux pied de lEternel quil béniront a jamais de les avoir retirés de ce monde avant quil nai budans la Coupe Empoisonnée de babilonne ».

321, 1

Installation des esclaves lépreux à l'Acarouany.

322, 1

ANOM. BIB/AOM/50094, 1833. Bulletin officiel de la Guyane française. Acte 232 du 14 décembre 1833.

Ordre pour la translation des lépreux des îles du Salut au nouvel établissement qui leur est préparé à l'Acarouany.

AMJ, *Corr*, t. 2, 320,7, p. 114, *Notes sur les remarques de M. Jubelin, gouverneur de Guyane, au sujet du projet d'établissement à la Mana*, 1/7 février 1835. Original, ANOM. FM/SG/GUY61/F5(20).

L'entretien avec sa sœur Marie-Joseph.

322, 2

Les sources sont muettes mais il est plus que probable qu'il n'y eut pas un mais plusieurs entretiens avec Marie-Joseph qui venait d'assumer la direction de la congrégation en l'absence de la supérieure générale.

La tenue des écritures.

322, 2

AMJ, *Corr*, t. 2, 319,1, p. 110, à Clotilde, 28 janvier 1835. Original, SJDC.

« il faut que les petites Maison qui forme votre département vous rendent [compte] de leur administration tout les Six mois, afin que vous puissiez nous assurer quelles administre bien ».

AMJ, *Corr*, t. 2, 324, p. 126-127, à Rosalie, 25 février 1835. Original, SJDC.

Le détail des consignes à Rosalie, supérieure principale dans l'océan Indien, montrent qu'en matière de tenue la plus élémentaire de registres, il y avait tout à apprendre : « Nous vous adressons le dépôts des livres nécessaires a Bourbon a pondichery Esperons que vous Serez tres exacte a envoyer le montant de tout ce que vous placerez, avec le détail exact des livres vendu ou Employés afin que tout les six mois on vous fasse passer ce qui manque pour compléter le dépôts. [...] et pour bien en distinguer la provenance entre ventes et dons, ainsi que les communautés : tachez de bien tirer party des livres, ne les vendez pas a Credy, renvoye tout les Six mois ne mettez pas Cette argent avec les dons de la Communauté [...] separez les dons de Pondichery ».

Les choses sont plus satisfaisantes à la Martinique d'où Marie-Thérèse envoie son état des dépenses et des recettes : AMJ, *Corr*, t. 2, 346,1, p. 166, à Marie-Thérèse, 15 août 1835. Original, SJDC.

Mais les bonnes habitudes comptables ne viennent pas du jour au lendemain comme le montrent ces lignes de 1848 :

AMJ, *Corr*, t. 3, 783,5, p. 378, à sr Claire Boyer (Sainte-Marie de Madagascar), 26 janvier 1848. Original, SJDC.

Anne-Marie donne en exemple la supérieure de Mayotte et ajoute : « nos srs de Bourbon nont pas de facilité pour envoyer leurs Economie parce quelle ne Savent pas Si prendre. »

La formation insuffisante des sœurs.

AMJ, *Corr*, t. 2, L. 286,1, p. 47, à sr Marie-Thérèse Griffaut, 26 mai 1834. Original, SJDC.

« nous Sommes Extremement Gennés pour les depart a cause que nos Soeurs nont pas fait un assez longtemp de noviciat, ma Sœur ».

AMJ, *Corr*, t. 2, L.304,2 p. 75, à sr Xavier Tronchain, 16 octobre 1834. Original, SJDC.

« Le bon dieu a Eu Egard a notre bonne volonté et malgré notre ignorance il nous a donné un Grand Succès, mais aujourdhuy quil nous donne les moyens dinstruire celles qui Sont destinés a Linstruction, nous Serions coupable de ne pas répondre a Ses dessins ».

AMJ, *Corr*, t. 2, L.310,1 p. 87-88, à la supérieure de Saint-Marcel-lès-Chalon, 1^{er} décembre 1834. Original, SJDC.

A propos de l'installation rue de Valois-du-Roule : « notre but en Etablissant Cette Maison est de former de tres bonnes Maitresse pour Linstruction Ce que nous navons fait que bien inparfaitement jusqua présens faute de Moyen ».

323, 2

La méthode Lévi.

Le *Cours pratique et théorique d'éducation maternelle* de David Lévi-Alvarès (1794-1870) a été maintes fois réédité à partir de la fondation du cours d'éducation maternelle en 1833. Malheureusement, je n'ai pas retrouvé la première édition dans les catalogues. La réédition de 1856 (la 5^{ème} ou la 6^{ème}) est en ligne sur Google Books. Sur l'ouvrage, on trouvera la liste des très nombreux ouvrages pédagogiques de l'auteur.

323, 2

L'amélioration de la formation des sœurs enseignantes.

Cette volonté se lit dans de multiples lettres de l'année 1834 jusqu'au printemps 1835. Elles informent des actions en cours, formation, durée, envoi de sœurs dans telle ou telle colonie, etc. Elles sont notamment dans les lettres suivantes : AMJ, *Corr*, t. 2, L. 285,3, p. 44, à Rosalie, 25 mai 1834. Original, SJDC. Ce passage fait notamment allusion à l'aide des Dames du Sacré-Cœur pour initier à la méthode.

AMJ, *Corr*, t. 2, L. 292,1 et 2, p. 55-56, à Marie-Thérèse, 25 juillet 1834. Original, SJDC.

AMJ, *Corr*, t. 2, L. 296,3 p. 63, à Rosalie, 29 août 1834. Original, SJDC. Ce passage fait notamment allusion au noviciat plus long.

AMJ, *Corr*, t. 2, L.299, 1 p. 66, à Rosalie, 14 septembre 1834. Original, SJDC.

AMJ, *Corr*, t. 2, L.305, 1 p. 77, à Marie-Thérèse, 18 octobre 1834. Original, SJDC.

AMJ, *Corr*, t. 2, L.306, 2 p. 80, à Rosalie, 25 octobre 1834. Original, SJDC.

AMJ, *Corr*, t. 2, L.307, 2 p. 83, à Clotilde, 27 octobre 1834. Original, SJDC.

323, 2

AMJ, *Corr*, t. 2, L.309, 1 p. 86, à Clotilde, 1^{er} décembre 1834. Original, SJDC. Dans ce passage, la religieuse s'interroge sur la nécessité de former toutes les sœurs à la méthode Lévi.

AMJ, *Corr*, t. 2, L.311,1 et 5, p. 90-91, à Marie-Thérèse, 9 décembre 1834. Original, SJDC.

AMJ, *Corr*, t. 2, L.313,9, 10 et 11, p. 99, à Marie-Thérèse, 15 décembre 1834. Original, SJDC. Ce passage évoque aussi les « 18 Grands mois avant d'en envoyer aucune dans les colonies a moins que Ce ne Soit pour dautres Employs. »

AMJ, *Corr*, t. 2, L. 329, 4, p. 135, à Rosalie, 22 mars 1835. Original, SJDC.

Tous ces passages de la correspondance d'Anne-Marie Javouhey soulignent sa préoccupation. Les sources manquent malheureusement sur l'enseignement des sœurs de Saint-Joseph de Cluny à Paris à cette époque. Elles devaient composer avec la forte concurrence d'autres congrégations, notamment des Dames du Sacré-Cœur. Pour mieux apprécier leur position en regard des autres institutions enseignantes, voir Rebecca ROGERS, *Les bourgeoises au pensionnat - L'éducation féminine au XIXe siècle* Rennes, Presses universitaires de Rennes, collection « Histoire », 2007, 390 pages. En revanche, une formation plus soutenue fut précieuse pour développer des établissements répondant à l'attente des grands habitants dans les colonies des Antilles et de Bourbon.

Non renouvellement du bail de Bailleul.

Annales p. 549-550.

324, 2

AMJ, *Corr*, t. 2, L.300,2 p. 68, à l'abbé Gondin, curé de Chabeuil, 5 octobre 1834. Original, SJDC. « On nous reprend Baieul ».

AMJ, *Corr*, t. 2, L.303,2 p. 73, à Rosalie, 16 octobre 1834. Original, SJDC.

« le bail de Baieul finit dans deux ans, et on ne veut pas vendre ni nous donner de longue garentie. »

Achat d'une maison à Senlis où le noviciat est prévu.

Annales p. 551.

AMJ, *Corr*, t. 2, L.304,3 p. 75, à sr Xavier Tronchain, 16 octobre 1834. Original, SJDC : « Epuis dans quatre heur on est a Paris ».

324, 2

AMJ, *Corr*, t. 2, L. 326,3 et 5, p. 129-130, à l'abbé Gondin, curé de Chabeuil, 27 février 1835. Original, SJDC : « ...Senlis ou nous avons achettée une Grande Maison pour le noviciat, finnie elle noureviendra a Soixante mil fran, mais ce Sera tres bien éuis la facilité de se rendre a paris en quatre heur et plusieurs fois par jour ensuite pouvant Etre utile a linstruction des pauvres et des Riches. ayant des Secours pour la Religion plus que dans un village ».

Et plus explicitement sur le noviciat : « chacun a Ses pretentions paris voudrai le noviciat Generale, Beauvais voudrai le Conservé et Cluny ne voudrai pas le laissé aller... moi je le desire a Senlisse pour quil ne Soit pas a paris mais en tout la Ste volonté de Dieu ».

Nouveau bail à Paris, 18 rue de Valois-du-Roule.

AMJ, *Corr*, t. 2, L.299,1 p. 66, à Rosalie, 14 septembre 1834. Original, SJDC : « nous avons une Maison a paris le Baille est passé il y a une heure ».

324, 2

AMJ, *Corr*, t. 2, L.300,1 p. 68, à l'abbé Gondin, curé de Chabeuil, 5 octobre 1834. Original, SJDC :

« Le Bail est passé pour quinze ans. Cest la plus Grande et la plus jollie Maison Religieuse de paris, elle est faubourg du Roule, rue de Vallois n°18, nous entrons en jouissance le 15 doctobre et le bails commence en janvier prochain ».

AMJ, *Corr*, t. 2, L.303,2 p. 73, à Rosalie, 16 octobre 1834. Original, SJDC.

Autre précision donnée à Rosalie : « nous pouvons loger commodement 150 personnes ».

À deux pas des affaires mais comme dans un cloître.

Ces mots s'appuient sur les passages ci-dessous :

AMJ, *Corr*, t. 2, L.310,1 p. 87-88, à la supérieure de Saint-Marcel-lès-Chalon, 1^{er} décembre 1834. Original, SJDC :

« nous Sommes dans notre Grande Maison de paris. Sollitaire Comme a St Marcel, Grand Jardin de leau dans les Cuisine et toute les aisances qu'on ne trouve Guere qu'a paris ».

AMJ, *Corr*, t. 2, L.311,2 p. 90, à Marie-Thérèse, 9 décembre 1834. Original, SJDC :

« nous Sommes enfin logée dans notre belle Maison de paris. Sollitaire Comme a Mana, mon dieu que Cette Maison me plait il me Semble que nous Sommes a cent lieu de paris. Cependant nous Sommes a deux pas des affaires [...] nous Sommes comme Cloitrée dans notre nouvelle Maison, on recoist au parloir, Epuis une fois par Semaine les parens des Enfans, tout est Si bien disposer que rien ne penetre dans linterieure a moins qu'on ne le veuille bien ».

Ces propos montrent à quel point Anne-Marie Javouhey désirait que ses établissements soient comparables à ceux des sœurs enseignantes cloîtrées, telles les Dames du Sacré-Cœur.

Sur le plan Vasserot, la parcelle du 18 rue de Valois-du-Roule (de couleur bleue, au cœur du cercle) en face du parc « de Monceau » permet de mieux apprécier la solitude qui réjouissait tant la supérieure générale. Seul, un petit local, sans doute une porterie, donne sur la rue. Il en part un passage long et étroit d'une centaine de mètres. Au bout de 80 mètres, il longe le pignon d'une maison puis débouche devant le corps principal de bâtiments, lui-même entouré d'un vaste terrain, lequel sur un côté donne sur un secteur non bâti.

[Galerie d'images. À deux pas des affaires mais comme dans un cloître](#)

324, 2

Charges.

324, 2

AMJ, *Corr*, t. 2, L.313,9, p. 99, à Marie-Thérèse, 15 décembre 1834. Original, SJDC.

AMJ, *Corr*, t. 2, L316,4 et 6, p. 105, à Rosalie, fin de 1834. Original, SJDC.

Recettes espérées.

324, 2

AMJ, *Corr*, t. 2, L316,3, 4 et 6, p. 104, à Rosalie, fin de 1834. Original, SJDC.

325, 2	<p>Une certaine hardiesse. AMJ, <i>Corr</i>, t. 2, L316, 6, p. 104, à Rosalie, fin de 1834. Original, SJDC. Dans cette lettre qui dresse un vaste panorama de toutes les composantes de la sainte entreprise, Je m'appuie sur le passage mentionnant le projet d'un séminaire à Mana qui, pour Anne-Marie Javouhey, parachève l'ensemble : « Le Seminaire Setablit a Mana, nous avons la conviction que le St Siege Etablira la un abbé qui pourra faire des prêtres pour les Collonnies. Cette pensée est hardie, mis cest loeuvre de Dieu, il ne la laissera pas imparfaite. »</p>
325, 2	<p>Lettre de candidature pour la prise en charge des libérés engagés. AMJ, <i>Corr</i>, t. 2, L.293, p. 58-59, 1^{er} août 1834, à l'amiral Duperré, ministre de la Marine et des Colonies. Original aux ANOM. FM/SG/GUY61/5(20).</p>
325, 3	<p>Mise en garde de Roger. SJDC. Lettres du baron Roger à Anne-Marie Javouhey. Lettre du 4 septembre 1834.</p>